



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE  
CAMARGUE

N°11 / Décembre 2011

# Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

## Sommaire

Conseils communautaires

Les infos en bref

P.4-5

### Dossier

L'école intercommunale  
de musique  
de Petite Camargue

P. 6-7-8

Cahier détachable

Le guide pratique  
des déchèteries

P. 9-12

Entretien

Hervé Bonnin

Président de l'ESAT

La Pradelle

P.13

Portrait

Philippe Domptail

Directeur général

de Virbac Nutrition

P.14

Métier

Robert Jouval

Chocolatier-pâtissier

à Vauvert

P.15

*Elèves de l'école de musique*

*Photo de Laurent Carrara*



- Pages**
- 3** **Edito** de la présidente Reine Bouvier
- 4 - 5** **Conseils communautaires** : les infos en bref
- 6 - 7 - 8** **Dossier** : les trompettes de la renommée retentissent pour l'école intercommunale de musique de Petite Camargue
- 9 - 12** **Encart détachable** : guide pratique des déchèteries
- 13** **Entretien** : Hervé Monnin, directeur de l'ESAT La Pradelle. Vingt-quatre années d'expérience et quelques soucis ...
- 14** **Portrait** : Philippe Domptail, directeur général de Virbac à Vauvert. Ce lorrain de 49 ans a pris ses fonctions en juin dernier
- 15** **Métier** : Robert Jouval, chocolatier à Vauvert. Son chocolat à la fleur de sel des Salins d'Aigues-Mortes est la cerise sur le gâteau !
- 16 - 17 - 18** **Zoom** : Pôle Emploi, travaux, voiries, environnement, urbanisme, restauration scolaire, EHPAD de Beauvoisin, tourisme ...
- 19** **Agenda** : l'école intercommunale de musique en concert, Courant scène, marchés de Noël ...



Mariage annulé ou fiançailles prolongées ? C'est un peu dans ce registre que la presse locale a rendu compte, ces dernières semaines, du vote unanime de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale invitant Monsieur le Préfet du Gard à abandonner son projet de fusion de la Communauté de communes Terre de Camargue (soit les communes du Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint Laurent d'Aigouzes) avec la nôtre. Le vote de cette commission, composée d'élus locaux, entérinait ainsi la position, également unanime, exprimée par les délibérations des dix assemblées locales (les deux Conseils communautaires concernés et les huit Conseils municipaux de leurs communes membres).

Les élus de Petite Camargue ont jugé que consentir au projet de fusion revenait à signer un chèque en blanc. En effet, à ce stade aucune étude d'impact budgétaire et fiscal n'avait été menée. Or deux types de préoccupations les incitaient à agir prudemment.

Tout d'abord, la fusion signifiait naturellement l'harmonisation des charges et des ressources. Harmoniser les ressources consiste à lisser les taux d'imposition, ainsi que les tarifs des services publics (c'est-à-dire les baisser là où elles sont les plus élevées, les augmenter ailleurs). De plus, ce lissage doit s'accompagner d'une unification des compétences, car aujourd'hui les deux Communautés en ont effectivement peu en commun. Dès lors deux solutions étaient envisageables soit une harmonisation par le haut, au risque notamment de réduire à peu de choses le rôle des communes soit la restitution

pure et simple de certaines compétences aux municipalités, avec la difficulté potentielle pour ces dernières de les assumer.

En second lieu, chose plus grave, la fusion nous était proposée sans aucune lisibilité quant aux incidences de la réforme fiscale. Or, la suppression de la taxe professionnelle, décidée par l'Etat, conduit désormais à alimenter le budget de la Communauté de communes par l'impôt sur les ménages. La quasi-totalité des élus camarguais a donc jugé opportun de ne pas donner son adhésion à un dossier très lourd de conséquences pour la vie quotidienne des habitants de ce territoire.

Pour autant, le sentiment a également prévalu que le système actuel étant largement perfectible, le débat sur une cohérence spatiale optimale demeure tout à fait ouvert pour les années futures.

Bonne lecture à toutes et à tous

Reine Bouvier

*Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue*

*Maire de Le Cailar*

# Brèves infos...

## Conseils communautaires en bref....



### Réforme territoriale

Avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui prévoyait la fusion des deux Communautés de communes de Petite Camargue et Terre de Camargue. Cet EPCI aurait regroupé 8 communes « autour de la Camargue », pour une population de 43 629 habitants. Après concertation, les élus des deux Communautés de communes ont jugé que cette fusion n'était pas dans l'intérêt des habitants pour le moment.

*(Lire l'éditorial de Reine Bouvier)*

### EHPAD de Beauvoisin

- **Création d'un Etablissement public social et médico-social** pour gérer l'EHPAD de Beauvoisin (« Résidence Petite Camargue »), rattaché à la Communauté de communes. Le siège sera installé dans les locaux de l'EHPAD dénommé « Résidence Petite Camargue ». La gestion financière déléguée au CHU de Nîmes ne pourra impacter en aucune façon le budget de la Communauté de communes, ni les finances des communes membres.

- **le Conseil d'Administration de cet établissement sera composé de 16 membres : 6 représentants de la Communauté de communes**, dont l'un assure la présidence du Conseil d'Administration, **1 représentant de la commune de Beauvoisin**, **3 représentants du Conseil général du Gard** qui supporte, en partie, les frais de prise en

charge des personnes accueillies, **2 des membres des Conseils de la vie sociale** ou des instances de participation institués, représentant les personnes bénéficiaires des prestations ou, à défaut, leurs familles ou leurs représentants légaux, **2 représentants du personnel de l'établissement** dont le médecin coordinateur, **2 personnes désignées** en fonction de leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement ou en matière d'action sociale ou médico-sociale.

### Zac Côté Soleil Nouvelles enseignes

Implantation de nouvelles enseignes commerciales sur la Zac Côté soleil à Vauvert à la demande du promoteur Sportimmo. Après celle d'Intermarché, c'est donc le tour d'Orchestra (créateur de mode enfan-

tine), de Défi Mode (prêt-à-porter masculin et féminin), des opticiens Atol et de l'enseigne Gifi (déco, loisirs, art de la table, mobilier) d'avoir choisi de s'installer sur le territoire de la Communauté de communes. Acquisition d'une parcelle d'environ 4 787 m<sup>2</sup> à l'entrée de la Zac (près du nouveau rond-point) afin préserver la qualité paysagère du lieu.

### Dotation de solidarité communautaire

La dotation de solidarité pour l'exercice 2011 : 90 % au titre de la dotation population soit 180 000 €, 10 % au titre de la dotation potentiel fiscal par habitant, soit 20 000 €.

### Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Création d'une régie de recettes à la demande du Trésor Public pour encaisser les participations des artisans et professionnels avant même d'avoir effectué leurs dépôts en déchèterie (voir cahier détachable). Une coopération intervient également entre la Communauté de communes et les CCAS des communes membres à l'intention des familles en difficulté pour s'acquitter des frais de repas auprès de la restauration scolaire. Toutefois, s'agissant des années écoulées, il apparaît nécessaire de prononcer l'admission en non-valeur de certains produits irrécouvrables.

### Hébergement de groupe La petite Camargue

Dans le cadre de la convention entre la municipalité de Vauvert et la Communauté de communes jusqu'en 2019 pour l'exploitation directe de l'établissement et de son personnel, les tarifs proposés pour l'année 2012 ont été votés (unanimité moins deux abstentions). Ils tiennent compte de l'inflation pour l'année 2011, de la nécessité du financement d'un poste de veilleur de nuit et des travaux de rénovation. Les élus reconnaissant l'intérêt touristique et socio-éducatif de cet établissement.

### Aménagement de l'espace et voiries

Validation des travaux de type hydraulique du Valat de la Reyne à Aimargues. Une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau sera déposée auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer du Gard.

### Transfert du CLIC

Le Conseil général du Gard ayant pris la décision d'engager « l'internalisation des CLIC dans un souci de cohérence mais également de lisibilité de l'action

départementale », ne renouvellera pas la convention de financement du CLIC qui arrive à terme au 31 décembre 2011. Il envisage de poursuivre seul l'activité dans les locaux de l'UTASI (Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion) de Vauvert, rue Emile Zola. Il s'engage par ailleurs à reprendre l'ensemble du personnel.

### Mission Locale Jeunes

Reconduction de la convention annuelle d'aide au fonctionnement et à l'animation en 2011.



### Aménagement de la Zac Côté Soleil

Les cinq maires de la Communauté de communes de Petite Camargue, dont Reine Bouvier, la présidente et maire de Le Cailar, Jean-Paul Franc (Aimargues), Alain Martin (Aubord), Bernard Chassang (Beauvoisin) et Gérard Gayaud (Vauvert) tiennent à rappeler officiellement les rôles respectifs de la Communauté de communes et de la Ségard, société d'aménagement et d'équipement du Gard pour tout ce qui concerne l'aménagement de la ZAC Côté Soleil

Après avoir pris l'initiative de la création de la ZAC, La Communauté de communes a décidé de mettre en place un traité de concession avec la Ségard. Cette dernière assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ainsi que la réalisation des études et de toutes les missions nécessaires à leur exécution.

D'après le dernier compte rendu annuel comptable établi au 31/12/2010, le budget de la ZAC en dépenses prévisionnelles représente plus de 12 millions d'euros et la rémunération de la Ségard s'élève à 343 351,51€ TTC pour les missions déjà réalisées. La Communauté de communes de Petite Camargue est la seule habilitée pour le choix des enseignes, des entreprises et des différents bâtiments qui souhaitent s'installer sur cette zone.

La Ségard n'est ni mandatée, ni habilitée, pour communiquer et faire des effets d'annonces sur un projet qui est sous la responsabilité exclusive de la Communauté de communes.

# Dossier

## L'école intercommunale de musique de Petite Camargue

Créée en 1989, l'école intercommunale de musique de Petite Camargue, dirigée par Philippe Guyon, compte aujourd'hui 806 élèves et 26 professeurs. Reconnu « établissement pilote » en 2008 par le Conseil général du Gard, ce lieu de rendez-vous de toutes les musiques est devenu une véritable institution.

### Passion et ténacité

Lorsqu'on pénètre dans l'enceinte de l'Ecole de musique située sur les hauteurs de Vauvert, le son des violons, des guitares ou des saxos résonne gaiement à travers les portes des salles de cours. Ce mercredi là, le Big Band Benjamin (BBB) swinguait sous la baguette attentive de Philippe Guyon, directeur de l'école de musique, mais aussi grand féru de jazz et saxophoniste « Je n'ai plus le temps de donner régulièrement des cours, la gestion de l'établissement m'accapare énormément ». Avec plus de 800 élèves et 26 professeurs, l'école de musique de Petite Camargue est devenue au fil du temps un énorme bateau de croisière musicale où chaque passager tient son poste avec passion et ténacité autour du capitaine. Dominique Margotin et Hugues Giboulet faisant partie de sa garde rapprochée.



### Création du Big Band de jazz

Tout a commencé par une association dirigée par M. et Mme Hébrard que fréquentait une soixantaine d'élèves. En 1989, le maire de Vauvert, Guy Roca, en fait une école municipale de musique et nomme Philippe Guyon à sa tête. « Je me suis tout de suite embarqué dans l'aventure avec enthousiasme ». Dès l'ouverture, il crée le Big Band de Petite Camargue formé de professeurs et d'élèves : 1<sup>er</sup> prix de saxophone classique au conservatoire de Nîmes, Philippe Guyon a « basculé » vers la musique rock avant de s'initier au jazz à l'Institut de formation professionnel de Michel Barrot à Salon de Provence. Une initiation qui le transforme peu à peu en véritable jazzman au sein de nombreuses formations. Du coup, Le jazz est entré dans Vauvert, et ne va plus quitter la ville. (lire encadré : Histoire de jazz).



### Une pédagogie ludique et ouverte

Dès 2002, lors de sa création, la Communauté de communes décide de prendre l'Ecole de musique sous sa coupe et d'en assurer la gestion. Elle devient alors intercommunale. « Cela m'a donné les moyens de porter et de réaliser une grande partie de mes projets », précise Philippe Guyon dont l'ambition a toujours été de développer et d'ouvrir cet établissement aux musiques actuelles, du rock au jazz, en passant par la musique électronique. « Auparavant, dans les conservatoires on ne pouvait jouer d'un instrument qu'après avoir suivi au moins trois ans de cours de solfège, dit-il aussi. A Vauvert, on permet aux élèves de poursuivre un cursus plus souple. En revanche, beaucoup d'entre eux éprouvent plus tard le besoin de travailler en profondeur ces disciplines afin d'évoluer. D'autres souhaitent un apprentissage théorique et instrumental en parallèle dès le départ ».



# Dossier

## L'école intercommunale de musique de Petite Camargue



### 3 questions à... Manuel Gabarri \*

#### 1) Quelles sont les grandes lignes de la politique culturelle de la Communauté de communes ?

La Communauté de communes n'a pas de compétence culturelle, car elle est propre à chaque commune. Mais nous intervenons ponctuellement. Après avoir subventionné en partie le Cercle d'art contemporain à Le Cailar (cela a cessé en 2008 faute d'une entente entre l'association et les différentes collectivités territoriales), nous soutenons actuellement deux associations : « Atout fil » et « Courant Scène ». Depuis 2010 nous travaillons également en partenariat avec l'Éducation Nationale afin de permettre aux enfants une sensibilisation à l'art contemporain. Cette compétence culturelle est relativement restreinte, peut être eut il fallu aller plus loin, avoir une réflexion sur la lecture et les bibliothèques, mais aussi travailler en réseau sur quelques manifestations et nous concentrer sur un certain nombre d'équipements culturels qui font défaut.

#### 2) Pourquoi avoir décidé de gérer l'école de musique ?

A la fin des années 90, celle-ci s'ouvrait déjà aux autres communes, c'est pourquoi la création d'une école de musique « intercommunale » était devenue évidente pour les élus. Nous avons adapté nos statuts à l'enseignement musical, en excluant le coût des structures laissé à la compétence des communes concernées par le prêt de salles. Aujourd'hui, cette école de musique est reconnue grâce à Philippe Guyon et ses équipes. Et dernièrement, elle a acquis une licence de spectacle.

#### 3) La construction d'un nouveau bâtiment est-elle toujours d'actualité ?

Il est vrai que le lieu est devenu vétuste. Un projet de construction était prévu en 2007 sur le site de l'ancien collège de la Vallée Verte. Plusieurs réunions ont eu lieu autour d'un projet d'ensemble que portait la commune de Vauvert. Cette dernière devait nous donner un terrain pour y construire l'école. Depuis le projet d'ensemble est devenu caduc. Il est vrai aussi qu'à ce jour la réforme des collectivités territoriales et la crise actuelle réduisent notre possibilité d'investissement, pour autant le projet de construction reste d'actualité. Des réponses seront apportées courant 2012.

\*Vice - président délégué aux affaires culturelles et à la restauration scolaire

# Dossier

## L'école intercommunale de musique de Petite Camargue



### Des cycles adaptés à chaque élève

« L'enfant est au cœur du projet », se plaît à répéter cet infatigable homme orchestre. Comme le prouve sa volonté de développer l'enseignement à travers les pratiques collectives, ce qui permet aux élèves d'apprendre d'une façon concrète et ludique. « Certains élèves ont besoin d'autre chose que le simple « face à face » avec un enseignant. Nous travaillons également par cycle adapté à chaque élève, celui-ci ne passe un examen que lorsqu'il est prêt musicalement. L'important est de prendre du plaisir à jouer d'un instrument ». Résultat, les différents ensembles, les chorales adultes et enfants, les groupes de rock et jazz l'orchestre symphonique, d'harmonie ou de chambre s'investissent dans une quarantaine de concerts par an.

### Une mission de service public

Autre raison de la bonne réputation de l'école de Petite Camargue, le prêt gratuit des instruments. « Cela fait partie de mes prérogatives comme tous les concerts que nous produisons. L'école de musique remplit ainsi pleinement ses missions de service public ». A la

rentrée 2011, l'équipe pédagogique s'est enrichie de nouvelles recrues prêtes à transmettre leurs connaissances et leur enthousiasme : Evelyne Sornay (chant jazz et actuel), Marie - Marguerite Cano (harpe), Olivier Heyte (chant lyrique et actuel) et Isis Vincens (violin). Ils viennent agrandir les rangs de l'équipe enseignante qui assure près de 450 heures de cours par semaine. De son côté, le Big Band de Petite Camargue planche sur une création du pianiste de jazz et chef d'orchestre Denis Badault, composée spécialement pour lui. La nouvelle saison de l'école de musique s'annonce particulièrement belle. ■



### Histoire de jazz

Le jazz est un des fleurons de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue. Philippe Guyon a créé le Big Band en 1989. Il compte aujourd'hui une vingtaine de musiciens et 4 albums à son actif. Quant au Big Band Benjamin, il est composé de jeunes élèves âgés de 12 à 17 ans, accompagnés de professeurs. En 1993, le stage de jazz ouvre pour la première fois ses portes au mois de juillet de chaque année avec Jam-sessions, bœufs et masters class à l'affiche, encadré par des professeurs renommés, dont le pianiste Stéphane Kochoyan (membre de l'Académie du jazz et directeur de festivals). Puis c'est en 2004, la création des « Nuits du jazz » par la municipalité de Vauvert grâce à la volonté des élus, de l'école de musique et des passionnés vauverdois. Devenu un événement incontournable, les Nuits accueillent chaque année près de 1 500 spectateurs et ont inscrit en haut de l'affiche les noms de Dee Dee Bridgewater, Marcus Miller, Biréli Lagrène, Bernard Lubat, Michel Legrand, Chucho Valdès, Manu Dibango, Lucky Peterson, Didier Lockwood...

## Cahier détachable

### Environnement : guide pratique des déchèteries



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE  
CAMARGUE

# Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE  
DECEMBRE 2011

## Nouveau site pour les services Environnement et Techniques

Le service Environnement de la Communauté de communes de Petite Camargue se situe désormais dans les anciens locaux d'EDF en zone industrielle de Vauvert, 706 avenue Ampère. But de l'opération : un meilleur accueil du public, notamment au niveau des professionnels. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), rattaché récemment à l'Environnement, fait partie du transfert et quelques travaux de rénovation et de mise en conformité du bâtiment ont été réalisés.

Les services techniques ont eux aussi élu domicile sur ce même site, propriété de la Communauté de communes. Leur travail est d'autant plus facilité grâce à la structure des lieux : atelier, aire de stockage etc.

## Les coordonnées de ces services

Environnement : 04 66 51 19 21

Email :

environnement@cc-petitecamargue.fr

Fax : 04 66 51 19 92

SPANC : 04 66 51 19 39

Email : spanc@cc-petitecamargue.fr

Services techniques : 04 66 51 19 91

Email :

servicetechniques@cc-petitecamargue.fr

## Accès aux particuliers

Carte obligatoire gratuite. Elle est délivrée par chaque gardien de déchèterie.

## Règlementation pour l'accès des professionnels

Le nouveau mode de fonctionnement concernant l'accès des professionnels en déchèterie est en place depuis le 1er juillet 2011.

Il s'agit pour eux d'acheter des tickets payables d'avance, au 706 Avenue Ampère, Zone industrielle de Vauvert. Ces carnets de 10 coupons, représentant chacun un dépôt de 1m3, sont de différentes couleurs. Elles correspondent aux déchets à jeter.

Lors de chaque passage en déchèterie, l'entreprise concernée devra remettre un ou plusieurs coupons au gardien en fonction de la quantité des déchets.

### Deux tarifs sont en vigueur :

- les coupons à 5€ pour les dépôts déchets verts, carton, fer, batterie et déchets spéciaux

- Les coupons à 16€ pour les dépôts d'encombrants, de gravats, de plastiques agricoles et bois



## Coordonnées et horaires d'ouverture des déchèteries

### • Aimargues

Chemin de la Ginouze

☐ 06 24 54 62 51

Ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

### • Beauvoisin

Le Grand Chemin

☐ 04 66 01 22 14

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

### • Le Cailar

Route du pont des Tourradons

☐ 04 66 88 56 97

Ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

### • Vauvert

Chemin du Fiaou

☐ 04 66 88 32 26

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**Les déchèteries sont fermées le dimanche et tous les jours fériés**



## Collecte à domicile de vos encombrants et de vos végétaux uniquement sur rendez-vous

**ALLO ENCOMBRANTS et VEGETAUX**  
au 04 66 51 19 21

Les encombrants sont ramassés dans la commune, les jours cochés, des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés dans la commune les jours cochés des semaines impaires du calendrier

Attention : les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Aimargues</b>					
<b>Aubord</b>					
<b>Beauvoisin*</b>					
<b>Le Cailar</b>					
<b>Vauvert</b>					

\* le lundi les hameaux Montcalm, Sylvérial, Franquevaux et Gallician sont aussi concernés

## Les coordonnées utiles pour votre quotidien

### Communauté de communes de Petite Camargue

145 Avenue de la Condamine - 30600 Vauvert  
Standard : 04 66 51 19 20  
Fax. 04 66 51 19 30  
Site : [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr)

### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Renseignements concernant l'aide aux personnes âgées  
Tél. 04 66 71 69 24  
Fax. 04 66 71 69 15

### Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue

Boulevard Jean Moulin - 30600 VAUVERT  
Tél/Fax : 04 66 88 87 40  
Site : <http://ecolmusicamargue.free.fr>

### Capitainerie de Gallician :

Route des Etangs - Gallician 30600 Vauvert  
Tél. 04 66 73 34 50

### Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Place Ernest Renan - 30600 Vauvert  
Tél. 04 66 88 28 52  
Fax. 04 66 88 71 25  
Email : [ot.vauvert@wanadoo.fr](mailto:ot.vauvert@wanadoo.fr)  
Site : [www.camarguecostières-tourisme.fr](http://www.camarguecostières-tourisme.fr)  
Accueil : De novembre à mars, du lundi au samedi : 9h00 – 12h30

### Maison de la justice et du droit

Rue Emile Zola - 30600 VAUVERT  
Tél. 04 66 88 88 40  
Fax. 04 66 88 88 41

### Les restaurants scolaires :

Email : [restauration@cc-petitecamargue.fr](mailto:restauration@cc-petitecamargue.fr)  
Site : [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr)

### Service Environnement

706 av. Ampère - 30600 Vauvert  
Tél. 04 66 51 19 21  
Fax : 04 66 51 19 92

### La Mission Locale Jeunes Petite Camargue

30600 Vauvert  
Tél. 04 66 88 37 85  
Fax. 04 66 88 89 09

### La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Avenue Maurice Privat - 30600 Vauvert  
Tél. 04 66 80 61 00  
Fax. 04 66 80 60 99  
Email : [accueil.vauvert@mdee-vidourlecamargue.org](mailto:accueil.vauvert@mdee-vidourlecamargue.org)



# Entretien Hervé Bonnin

Directeur de l'ESAT la Pradelle



*Nous avons consacré en juillet 2009 un article à l'ESAT La Pradelle (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) de Vauvert pour saluer ses actions envers les personnes atteintes de troubles du comportement. Créé en 1987 à Saumane dans les Cévennes par l'association Sésame Autisme Languedoc, l'ESAT La Pradelle connaît aujourd'hui des problèmes financiers. Entretien avec Hervé Bonnin, directeur des sites de Vauvert (Mas Tempié) et de Saumane.*



### Quelle est la situation de l'ESAT La Pradelle aujourd'hui ?

Nous accueillons 99 personnes handicapées dont 75 suivent un plan d'aide par le travail sur les sites de Saumane et de Vauvert. Ces ouvriers handicapés sont accompagnés d'une équipe d'animateurs spécialisés et professionnels de la santé. Depuis deux ans, notre activité économique est excédentaire : prestations de services, maraîchage bio, élevage ovin, charcuterie, petits travaux de bâtiments, entretiens d'espaces verts, et récemment la gestion d'une petite cuisine à Manduel. Cela fait 24 ans que nous démontrons que

nous pouvons faire évoluer les personnes atteintes d'autisme. Ce n'est pas rien, mais aujourd'hui nous sommes inquiets.

### Vous vous dites inquiet, pour quelle raison ?

Il y en a plusieurs. Principalement sur le plan du fonctionnement de l'établissement. Il est remis en question tout simplement à la suite de décisions administratives de L'Etat. Alors que notre budget de fonctionnement était validé chaque année, un décret de 2009 a imposé un crédit plafond, sans que personne ne soit averti. Aucune des associations n'a été

consultée ! Du coup les moniteurs que nous avons engagés ne sont plus pris en charge par exemple, et nous essayons de pallier à d'autres manques financiers en nous appuyant sur notre activité économique. Mais l'Esat La Pradelle risque une déqualification. Nous sommes obligés de réduire la voilure, c'est une conséquence directe du désengagement de l'Etat. Alors que nos interlocuteurs régionaux, départementaux et locaux nous aident autant qu'ils le peuvent.

### Comment voyez-vous l'avenir de l'ESAT ?

Cela dépendra des solutions financières que nous pourrions trouver. Pourquoi ne pas se tourner vers un partenariat. Car il y a aussi des problèmes d'hébergement pour les personnes qui peuvent vivre partiellement d'une façon autonome. Actuellement nous avons 2 maisons et plusieurs appartements à Uchaud, Vauvert ainsi qu'à Beauvoisin. Nous souhaiterions les regrouper, ici sur la commune, pour faciliter le quotidien. C'est difficile de trouver des propriétaires qui acceptent de louer. Alors que finalement, nous pouvons leur apporter une sécurité financière. Le plus important pour ces handicapés est de s'intégrer dans la vie du village en habitant dans des petites structures de taille humaine. Ce sont de citoyens en devenir. ■



### Virbac une histoire

- Virbac a été fondé en 1968 par le docteur vétérinaire Pierre-Richard Dick à Carros près de Nice. Exclusivement dédié à la santé animale, Virbac est devenu le 8<sup>ème</sup> laboratoire pharmaceutique vétérinaire mondial.

### Virbac en chiffres

- Chiffre d'affaires 2010 : 573 millions € dont France : 106 millions Europe (hors France) : 180 millions Amérique du Nord : 84 millions

- Effectifs : 3 167 salariés dont 1 100 en France Virbac Nutrition est l'une de ses filiales

*Depuis le mois de juin dernier, Philippe Domptail dirige l'usine Virbac Nutrition (alimentation pour animaux de compagnie). Il a posé ses valises à Vauvert après une vingtaine d'années passées chez LU et parcouru une bonne partie de l'hexagone à l'occasion de ses différents postes. Une étape décisive, donc, pour ce randonneur lorrain invétéré de 49 ans, prêt à adopter définitivement le Sud.*

### Plus de 20 ans chez LU

Penché sur un numéro du magazine Agir ensemble, il regarde en souriant la photo de Dominique Seau, président du groupe Eminence à Aimargues. « Mais je le connais, je ne savais pas qu'il était là ! Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises lorsqu'il dirigeait le marketing chez LU ». Plus de vingt ans chez LU, ça marque ! Et cela donne parfois l'envie de prendre une autre direction « Je suis rentré chez Belin-LU en 1988 en tant que chef d'équipe à l'usine d'Evry dans l'Essonne ». Puis il enchaîne les postes de responsable d'exploitation (Château Thierry, en Champagne), de production ((Nantes) et enfin celui de directeur d'usine (Toulouse) toujours dans le même groupe.

### Une entreprise à taille humaine

« Mon tour de France est quasiment terminé au niveau de ma vie professionnelle. Je souhaitais me sédentariser et retrouver une entreprise à taille humaine depuis le rachat de Lu (Danone) par le groupe américain Kraft Foods en 2007 ». C'est chose faite avec Virbac Nutrition, 50 salariés, entreprise autonome par rapport à la maison mère (le laboratoire vétérinaire international Virbac situé près de Nice). « Tout se fait sur le site, ici à Vauvert et c'est ce qui rend le poste très intéressant ». Fabrication des aliments (250 tonnes par semaine), commercialisation, marketing et expédition vers les centrales d'achats pour les vétérinaires. « Ce qui change aussi c'est la culture d'entreprise et l'esprit maison, ajoute-t-il. Un véritable plus ».

### Fier d'être fils de paysan

Né en Lorraine à Lunéville, Philippe Domptail descend d'une famille de paysans de père en fils. « J'en suis fier, dit-il, car c'est un métier noble. D'ailleurs, je voulais reprendre notre ferme de 50 hectares où mon père faisait l'élevage de vaches laitières, mais il m'en a dissuadé. C'est pour cette raison que je me suis lancé dans des études supérieures en agroalimentaire à Nancy ». Ses premières armes, il les fait en 1983 dans une fromagerie : La compagnie fermière Benjamin et Edmond de Rothschild à Favières, « une expérience formidable » qui dure cinq ans avant l'aventure dans la biscuiterie, on connaît la suite. Aujourd'hui, à 49 ans, cet amateur de lecture (il apprécie particulièrement Christian Signol, l'écrivain du terroir) et de sports (il pratique notamment le hand-ball et la randonnée), affirme vouloir prendre racine. « Il ne me reste plus qu'à trouver une maison et en faire un point de ralliement pour mes trois enfants ! ». ■



*Dans sa vitrine, les pralinés, les ganaches à la poire ou au cassis prennent la pause autour des caramels, des gâteaux ou des compositions florales appétissantes. Robert Jouval, maître chocolatier et pâtissier pratique son art depuis une cinquantaine d'années. Avec gourmandise et passion.*



### Le meilleur chocolat, c'est le noir

« Pour moi, le meilleur chocolat c'est le noir, et j'en croque beaucoup ! Mais tout dépend de la provenance des fèves de cacao et de leur torréfaction. La Côte d'Ivoire, le Ghana ou encore Madagascar en produisent de bonnes. Certaines sont plus fruitées, d'autres sentent la terre. C'est comme le vin, on retrouve l'origine en bouche ». Cinquante années de vie autour du chocolat et de la pâtisserie, et Robert Jouval disserte encore avec une passion évidente. « J'ai commencé en tant qu'apprenti chez mon père qui avait ouvert une pâtisserie en 1952 à Vauvert, place Gambetta. Puis j'ai pris sa succession ». Avec bonheur, puisque la clientèle, fidèle, l'a suivi lorsque la « chocolaterie » emménage dans des locaux tout neufs, avenue de la

qui sert de base. Puis il y a les créations, dont le fameux chocolat à la fleur de sel. « J'ai répondu à une demande des Salins d'Aigues-Mortes qui désirait envoyer un cadeau original à ses clients ». Résultat, le chocolatier remporte un succès international et plusieurs prix.

### Ma femme Maria

Levé quotidiennement à 4 heures du matin, il peut confectionner jusqu'à 1 500 chocolats jusqu'à 20 heures en période de fêtes. Tout est réalisé à la main. « C'est un métier difficile, je continue à l'exercer par envie et curiosité. Maintenant, je prends des apprentis Compagnons de France pour m'aider. Ce sont les seuls valables ». Mais parler de Robert Jouval, c'est aussi parler de Maria, sa femme. Une équipière irremplaçable ! Pendant qu'il travaille sur les chocolats ou les gâteaux, Maria réalise toutes les compositions florales, les emballages, elle confectionne aussi les boîtes avec leurs assortiments sans oublier la vente toute la journée. Lorsque le chocolatier prendra des « vacances » définitives, c'est encore Maria qui assurera la période de transmission, derrière le comptoir avec son sourire si accueillant. ■



Condamine en 2003. « J'avais 55 ans, cela a été une importante décision. Malgré les difficultés dues à l'installation de matériel neuf, on a réussi ».

### Le chocolat à la fleur de sel

Installé devant sa table de travail, Robert Duval enrobe ses aiguillettes d'orange confite de chocolat tout en discutant sur la nécessité d'utiliser des bons produits. « C'est la clé de la fabrication, il n'y a pas de secret, dit-il. Aujourd'hui, il faut se battre pour avoir des amendes ou des noisettes succulentes et même du bon beurre ». Ce qu'il regrette aussi, c'est la nouvelle génération de pâtissiers. Celle qui n'ouvre que les cartons de produits surgelés. Car chez Jouval tout est « fabriqué dans l'ancienne tradition ». La pâte à chou, les crèmes, les liqueurs... Bref, tout ce

## Tourisme

**Les sentiers de randonnée : un véritable enjeu de développement local**



La présidente de la Communauté de communes, Reine Bouvier, le vice-président délégué au tourisme, Franck Florent, Gérard Gayaud et Alain Martin, respectivement maire de Vauvert et d'Aubord, ainsi que les élus référents, se sont réunis mercredi 5 octobre pour travailler sur la requalification et l'extension du réseau de sentiers du territoire. Au cours de cette séance, le cabinet d'études GEOSCOOP a présenté ses propositions pour la requalification des réseaux existants sur Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert et l'extension des itinéraires aux communes d'Airargues et d'Aubord. Depuis quelques années, la Communauté de communes s'est engagée dans l'amélioration de son offre en termes de sentiers de découverte, avec l'appui technique et financier du Conseil Général du Gard et du Comité Départemental du Tourisme du Gard. ■

## Galician : la randonnée pédestre réunit un millier de personnes

La 23ème édition de la Journée Départementale de la Randonnée Pédestre s'est déroulée dimanche 16 octobre à Galician. Dès 8 heures du matin, un millier de randonneurs s'était donné rendez-vous, prêts à parcourir les circuits balisés. Pour agrémenter la journée, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue avaient organisé des animations : découverte des activités de loisirs de pleine nature (promenades à cheval et initiation à la monte camarguaise, balades en calèches et « vélo couché ») ainsi qu'une démonstration du savoir-faire d'un « sagneur ». Les visiteurs ont pu également déguster des produits du terroir (vins, miels, fromages, huile d'olive), tandis que le groupe folklorique Les Cabidoules du Cailar, et la chanteuse Régine Pascale apportaient une touche traditionnelle à cette journée particulièrement réussie. ■

## Journées européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, l'office de Tourisme et la Communauté de communes ont organisé plusieurs manifestations. Mme Patricia Carlier, docteur en Histoire et civilisations méditerranéennes, a séduit les passionnés d'Histoire venus assister à sa conférence sur « la maîtrise du sel en Petite Camargue, un enjeu pour le royaume au temps de Philippe Le Bel » dans la salle des Gardes du château de Beauvoisin. A Franquevaux, M Pierre Boyer, la mémoire vive du hameau, a fait partager sa passion pour l'abbaye cistercienne méconnue qui fut en son temps aussi prestigieuse que les autres abbayes dites « du sel » de la Petite Camargue. Une exposition retraçant les péripéties de cette abbaye a été présentée dans la chapelle du hameau. Au Cailar, M. Michel Falguières a guidé avec succès les visiteurs sur les traces du passé du village. ■



## Le succès grandissant des Pots de Bienvenue

Les « Pots de bienvenue » du lundi matin à L'Office de Tourisme ont rencontré un vrai succès cet été pour la troisième année consécutive. Plus de 700 vacanciers (560 l'an dernier) se sont retrouvés dans les jardins de l'Office de Tourisme autour d'une dégustation de produits du terroir en compagnie de prestataires de loisirs et d'hébergeurs pour découvrir les activités de loisirs que leur offre la Petite Camargue. ■



## Bilan de la saison 2011

La fréquentation a été globalement en augmentation : environ plus de 20% de vacanciers au mois de juillet dû au report des touristes des autres régions de France, avec une forte recrudescence du public hollandais. Au mois d'août, la fréquentation reste à peu près la même qu'en 2010, avec un remplissage des meublés de tourisme généralement en hausse. Au niveau des hébergements, les chambres d'hôtes ont connu un engouement plus important cette année du fait de l'augmentation des courts séjours. A ce propos, les créations de chambres ont augmenté considérablement en 2011, comme c'est le cas à Vauvert. Il faut dire aussi que l'été indien en petite Camargue a attiré beaucoup de touristes français venus profiter des dernières chaleurs ! Le mois d'octobre avec 80% d'augmentation a été exceptionnel, le mois de mai en progression de 47%. Concernant le point d'information de Montcalm, 5188 personnes dont 40% de touristes étrangers se sont arrêtées. Les clientèles étrangères les plus importantes ont été les italiens et les allemands. ■

## Le point sur les travaux

### EHPAD de Beauvoisin :

L'extérieur du bâtiment est terminé, actuellement, il est considéré hors d'eau et hors d'air et les multiples corps d'état oeuvrent à l'intérieur. Un aménagement spécifique de la surverse du bassin de rétention a fait l'objet d'une adaptation spécifique suite à une concertation avec la commune, le Maître d'ouvrage délégué ainsi que les usagers et la Communauté des communes. Des modifications au niveau de la cuisine et de la lingerie sont en cours d'étude et devraient faire l'objet de travaux supplémentaires. Le bâtiment sera livrable dans les premiers mois de l'année 2012. ■



## Voiries intercommunales, campagne 2011

Le programme de travaux d'un montant de 363 379 Euros, supporté financièrement par la Communauté de communes, est réalisé à près de 75 %. Les travaux restant vont être engagés d'ici la fin de l'année. Les travaux d'envergure ont porté sur la réfection de la voirie entre Eminence et Super U à Airargues et sur le Grand Chemin à Beauvoisin avec le renforcement

des fossés. Les autres travaux ont consistés à refaire des voies et chemins diverses sur l'ensemble des cinq communes. Une demande de complétude de dossier « loi sur l'eau », envoyée dernièrement, mettra fin à une procédure réglementaire, ce qui permettra la bonne continuité des travaux. Un diagnostic est en cours sur notre patrimoine, composé de 73 kilomètres de voies et chemins, pour permettre d'affiner le programme 2012. ■

## Bâtiment Pôle Emploi

L'opération de construction, supportée par la Communauté de communes sur un terrain acquis à ses frais, fait office de bâtiment signal en entrée de Vauvert. Cette première élévation sur la Zac Côté Soleil, grâce à son avancé significative, laisse transparaître une organisation et une coordination sans faille des différents acteurs concernés. La pose des menuiseries extérieures, et du doublage intérieur a débutée avec la plomberie. La réception des travaux est prévue en février 2012. ■



# Zoom

## Retour sur l'actualité



### Environnement

#### Chasse aux déchets à Franquevaux

Les enfants de l'école de Franquevaux (classe unique CP au CM2) ont retrouvé leurs manches pour participer à l'opération « Nettoyons la nature » organisée chaque année par la Communauté de communes. Ils ont sillonné les rues du hameau et les fossés alentour afin de ramasser les déchets jonchant le sol, puis les ont triés. Particulièrement motivés, les écoliers n'ont pas hésité à chercher les détritus dans les moindres recoins. Rappelons que l'opération « Nettoyons la Nature » donne l'opportunité à tout volontaire d'effectuer un geste pour son environnement. Le but étant également dans ce cas précis, de sensibiliser très tôt les enfants pour que les bonnes habitudes entrent dans les mœurs et soient pérennisées à l'âge adulte. ■



#### Collège La Vallée Verte

Théâtre Miroir est le nom du projet qui a réuni 12 élèves du collège La Vallée Verte de Vauvert et autant de partenaires allemands pour jouer une adaptation théâtrale franco-allemande du « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry sur une scène du théâtre de la ville de Brandebourg près de Berlin. L'idée avait été lancée par des professeurs de langue qui travaillent ensemble depuis plusieurs années dans un partenariat entre le Collège de Vauvert et le Lycée von Saldern de la ville de Brandebourg.

Beaucoup de ces échanges franco-allemands sont rendus possibles grâce à l'engagement actif de l'Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui initie et subventionne de nombreux projets dont celui-ci. ■

### Restauration scolaire

#### Le point sur la rentrée

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions par rapport à l'année dernière. Les parents ont rendu massivement leur dossier d'inscription dans l'été ou en juin. 2 397 enfants sont inscrits pour le moment cette année.

Augmentation de la fréquentation importante dès les premiers jours, elle va s'accroître progressivement en cours d'année avec les livraisons de logements sur Aimargues, Beauvoisin et Vauvert. Aimargues : + 6,3 % (ouverture de 2 classes), Aubord : + 16,8 % (avec fermeture de 2 classes !!) Beauvoisin : + 22,4 % (ouverture de 2 classes), Le Cailar : + 1 % Vauvert : + 15,1 % (fermeture de 2 classes sur Vauvert et ouverture de 1 classe sur Gallician). Global : + 13 % en septembre 2011 par rapport à septembre 2010  
Prévisionnel sur l'année 2011 : 132 000 repas scolaires (120 000 repas scolaires en 2010 soit + 10 %). ■



#### On parle de nous !

La Gazette de Nîmes a publié un reportage sur la restauration scolaire à Vauvert le Jeudi 13 Octobre sous le titre « La Roll's Royce des cantines du Gard »

#### Une bonne réputation !

Une délégation suédoise sera en visite au mois d'avril 2012 pour venir découvrir notre façon de travailler dans la restauration scolaire.

# L'agenda

## Demandez le programme !

### L'école intercommunale de musique de Petite Camargue

#### Les derniers concerts 2011

##### Samedi 3 décembre

Téléthon 2011 à Vauvert (parvis de la mairie)

##### Vendredi 9 décembre à 20h30

Concert « Les cordes fêtent l'hiver »  
Temple de Le Cailar

##### Dimanche 11 décembre à 17h30

Concert « Les cordes fêtent l'hiver »  
Salles Georges Brassens à Aimargues

#### 2012

##### Jeudi 9 février (matin)

Concerts scolaires à Aimargues et Le Cailar

##### Vendredi 10 février (la journée)

Concerts scolaires à Aubord, Beauvoisin et Vauvert

##### Dimanche 11 mars à 17h30

Concert musique de chambre  
Eglise de Gallician

##### Samedi 24 mars à 20h30

Concert musique de chambre  
Temple de Bernis

##### Vendredi 30 et samedi 31 mars à 20h30

Concerts de l'orchestre symphonique (Musiques de films et comédies musicales)

Salles Brassens à Aimargues et du Hangar à Aubord

**Renseignements** - Tél. 04 66 88 87 40

Site : <http://ecolmusicamargue.fr>

- **Directrice de la publication :**  
Reine Bouvier
- **Rédacteur en chef :**  
Franck Florent
- **Rédaction et coordination :**  
Florence Castelnau-Mendel, chargée de communication
- **Conception, réalisation :**  
Stella' Communication (04 67 69 02 38)
- **Impression :** Impact Imprimerie (04 67 02 99 89)
- **Tirage :** 11 500 exemplaires
- **Crédits photos :** services de la Communauté de communes, Office de Tourisme, services des communes, Laurent Carrara.
- **Dépôt légal à parution**
- **ISSN :** 1636-0516
- **N° 11 décembre 2011**

### Courant scène

#### Manifestions 2011



##### Vendredi 2 décembre

Pascal Gasquet et Elliott Murphy

(rock et folk)

20h30 - Vergèze Espace (15€)

##### Vendredi 16 décembre

Caf' conf ARAGON

15h00 : Aragon écrivain engagé pour les élèves du collège de la Vallée Verte

20h30 : Caf' Conf Aragon tout public

Auditorium du collège de la Vallée Verte à Vauvert (13€)

#### 2012

##### Vendredi 6 janvier



Chloë Lacan (du lyrique au jazz)

20h30 - Auditorium du collège de la Vallée Verte à Vauvert (13€)

##### Samedi 28 janvier



Idir (chantre de la culture berbère)

20h30 - Salle Bizet à Vauvert (22€)

##### Samedi 3 mars

Didier Super (méchamment drôle)

20h30 - Le Hangar à Aubord (18€)

##### Samedi 15 mars



Paul Personne (le plus connu des bluesmen français)

20h30 - Salle Bizet à Vauvert (28€)

##### Vendredi 30 mars

Clarika (chansons et littérature)

15h00 - Rencontre avec les élèves du collège

20h30 - auditorium du collège de la Vallée Verte à Vauvert (13€)

**Renseignements**

Tél. 04 66 53 78 77 ou 06 40 15 38 82

### Les marchés de Noël

**Aimargues :** samedi 17 décembre

(16h30 à 20h30)

Place de la mairie

**Aubord :** dimanche 27 novembre

(9h00 à 18h00)

Salle Le Hangar

**Beauvoisin :** samedi 26 novembre

(école élémentaire)

et 10 décembre (école maternelle),

l'après-midi dans chaque école



**Le Cailar :** samedi 3 décembre

(10h00 à 16h00)

Place du village

**Vauvert :** samedi 10 décembre

(8h00 à 17h00)

Centre ville

Du samedi 10 au samedi

24 décembre : expo-vente d'artisanat

Salle Jean-Jaurès

AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

[www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr)

